



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2022-345 ter**

**Publié le 06 septembre 2022**

## **SOMMAIRE**

### **DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST – MER DU NORD**

Arrêté n°135/2022 en date du 06 septembre 2022 portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer  
Manche Est – Mer du Nord**

Le Havre, le 6 septembre 2022

**ARRETE n° 135/2022**

**Portant subdélégation de signature du directeur interrégional de la mer Manche Est - Mer du Nord aux personnes placées sous sa responsabilité en matière d'ordonnancement secondaire**

**Le directeur interrégional de la mer  
Manche Est – Mer du Nord**

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le code de la commande publique en date du 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu le décret n° 82-635 du 21 juillet 1982 modifié relatif aux pouvoirs des commissaires de la République sur les services des affaires maritimes ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2010-130 du 11 février 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant nomination du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime – M. DURAND Pierre-André ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Georges-François LECLERC en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe)

Vu l'arrêté du Ministère de la transition écologique en date du 21 août 2020 nommant l'administrateur en chef de 1<sup>ère</sup> classe des affaires maritimes Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2021 du Préfet de la région Hauts-de-France portant délégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Monsieur Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est-Mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SGAR/20.045 du 28 août 2020 du préfet de la région Normandie donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est - Mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2021 du Préfet de la Manche portant délégation de signature à M. Hervé THOMAS, directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord ;

**ARRETE :**

**Article 1er :** En cas d'absence ou d'empêchement du directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord, subdélégation de signature est donnée à  
**à l'effet de signer et valider tous les actes nécessaires à l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes dans le cadre des budgets opérationnels gérés par la DIRM, et la signature des marchés publics.**

Mme Sophie SANQUER Directrice interrégionale adjointe de la mer

M. Sébastien ROUX Adjoint au directeur interrégional de la mer

**Article 2 :** Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences dans le cadre des budgets gérés par la DIRM :**

- les ordres de missions et les états de frais de déplacement,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande,
- les services faits et les ordres à payer,
- les marchés publics.

- Mme Sophie SANQUER Directrice interrégionale adjointe de la mer

- M. Sébastien ROUX Adjoint au directeur interrégional de la mer

- Mme Caroline PISARZ VAN DEN HEUVEL Cheffe de la mission de coordination des politiques maritimes – Le Havre

- Mme Carole REAL Secrétaire générale de la DIRMer

- Mme Isabelle COUDERT Secrétaire générale adjointe de la DIRMer

- M. Franck CARRE Chef du service des phares et balises

**Article 3 :** Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences dans le cadre du BOP 205:**

- les ordres de missions,
- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à **15 000 € HT**,
- les services faits et les ordres à payer,
- ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger.

- M. Olivier DION Chef de service du contrôle des activités maritimes

- M. Pierre MAIZIERES Adjoint au chef de service du contrôle des activités maritimes

- Mme Muriel ROUYER Cheffe du service de la régulation des activités et des emplois maritimes – Le Havre

- Mme Séverine BALLEREAU Adjointe à la cheffe de la mission de coordination des politiques maritimes – Le Havre

- M. Olivier DREVON    Directeur du CROSS Gris-Nez – Audinghen
- M. Tanguy LE GUERN                                      Directeur adjoint du CROSS Gris-Nez – Audinghen
- M. Morgan BOURHIS                                        Directeur du CROSS Jobourg
- M. Cédric DE LA BROSSE                                 Directeur adjoint du CROSS Jobourg
- M. Steve DARRY    Responsable du pôle de Dunkerque à la subdivision de Dunkerque
- M. René DELCOURT                                        Responsable des pôles de Boulogne-sur-Mer/Etaples et Saint-Valéry sur Somme à la subdivision de Dunkerque
- M. Guillaume DUBOIS                                    Chef de la subdivision des phares et balises du Havre
- M. Stéphane LENORMAND                                Responsable du pôle du Havre à la subdivision du Havre
- M. Fabrice GIRAL    Responsable du pôle de Ouistreham à la subdivision du Havre
- M. Jean-Philippe HESRY                                 Chef de la subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin
- M. Bruno LE ROUX                                         Responsable du pôle de Granville à la subdivision de Cherbourg en Cotentin

**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences dans le cadre de tous les BOP :**

- les ordres de missions,
  - les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande, à l'exclusion de ceux d'un montant égal ou supérieur à **15 000 € HT**,
  - les services faits et les ordres à payer,
  - ordres de missions liés à des déplacements à l'étranger.
- Mme Carole PREZOT                                      Responsable de l'unité affaires financières – secrétariat général – Le Havre
  - Mme Isabelle PICOT                                      Responsable de l'unité des moyens généraux – secrétariat général – Le Havre

**à l'effet de valider dans le cadre de la transmission des fiches nouvelles communication, dans l'outil CHORUS formulaires :**

- Mme Pascale DESPREZ                                    Gestionnaire aux phares et balises de Cherbourg et au CROSS Jobourg
- Mme Sophie MAHROUCHI                                 Gestionnaire de l'unité affaires financières - secrétariat général - Le Havre

**Article 4 :** subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après dans le cadre du BOP 205.

**à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les ordres de missions ponctuels des personnes placées sous leur responsabilité et dans la limite de 1 500 €.
- M. Christian SAUVAGE                                    Commandant PAM Jeanne Barret
  - M. Sylvain DOUCHET                                      Commandant du PAM Jeanne Barret
  - M. François DAMBRON                                    Commandant en second du Jeanne Barret

- M. Jean-Paul BIGOT Commandant en second du Jeanne Barret
- M. David SELLAM Chef de la Mission territoriale de Caen
- Mme Sofia MEZIANI Cheffe de la Mission territoriale de Boulogne-sur-Mer
- M. Denis APTEL Chef du centre de sécurité des navires de Dunkerque
- Mme Célia GARNIER Cheffe du centre de sécurité des navires de Boulogne-sur-Mer
- M. Mathieu FANONNEL Chef du centre de sécurité des navires du Havre
- M. Yoann BLANCHARD Chef du centre de sécurité des navires de Rouen
- M. Sébastien GRYSAN Chef du centre de sécurité des navires de Caen
- M. Christophe MOLIN Directeur du lycée professionnel maritime de Fécamp
- Mme Christelle BARDOUX Directrice adjointe du lycée professionnel maritime de Fécamp
- Mme Eliane MAHEUT Directrice du lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer
- M. Tony TOMAS-ANDRE Secrétaire général du lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer
- M. Vincent LEQUENNE Directeur du lycée professionnel maritime de Cherbourg en Cotentin
- M. Bernard BAAHMED Secrétaire général du lycée professionnel maritime de Cherbourg en Cotentin
- Mme Muriel ROUYER Cheffe du service de la régulation des activités et des emplois maritimes – Le Havre
- M. Mathieu LEFORT Médecin des gens de mer à Dunkerque
- Mme Anne-Sylvie BEAUCHER Médecin des gens de mer au Havre
- M. Jean-Marie REMAZEILLES Médecin des gens de mer à Caen

**Article 5 :** Subdélégation de signature est donnée aux personnes ci-après, **à l'effet de régler par carte achat**, sur le BOP 205-MOMN-M076, dans le cadre de leurs attributions et compétences, pour un plafond par opération, et un plafond de carte annuel mentionné ci-dessous :

<b>CROSS</b>	<b>Plafond par opération</b>	<b>Plafond de carte annuel</b>
<b>Morgan BOURHIS</b> Directeur du CROSS Jobourg	2 000 € HT	25 000 € HT
<b>Olivier DREVON</b> Directeur du CROSS Gris-Nez -Audinghen	2 000 € HT	25 000 € HT

<b>PHARES ET BALISES</b>	<b>Plafond par opération</b>	<b>Plafond de carte annuel</b>
<b>Steve DARRY</b> Responsable du pôle de Dunkerque à la subdivision de Dunkerque	2 000 € HT	20 000 € HT
<b>René DELCOURT</b> Responsable des pôles de Boulogne-sur-Mer/Etaples et Saint-Valéry sur Somme à la subdivision de Dunkerque	1 500 € HT (BOP 205) 500 € HT (BOP 217 - prestations repas)	15 000 € HT (BOP 205) 5 000 € HT (BOP 217 - prestations repas)
<b>Jean-Philippe HESRY</b> Chef de la subdivision des phares et balises de Cherbourg en Cotentin	2 000 € HT	20 000 € HT
<b>Bruno LE ROUX</b> Responsable du pôle de Granville à la subdivision de Cherbourg en Cotentin	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Fabrice GIRAL</b> Responsable du pôle de Ouistreham à la subdivision du Havre	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Xavier VERNAC</b> Responsable du Centre d'Exploitation et d'Intervention de Dunkerque	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Olivier MESNIER</b> Ouvrier des parcs et ateliers à la subdivision de Ouistreham	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Stéphane LENORMAND</b> Responsable du pôle du Havre à la subdivision du Havre	2 000 € HT	20 000 € HT
<b>Ludovic SIMON</b> Responsable de travaux du pôle des phares et balises du Havre	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Thierry GUELLEC</b> Chef d'atelier à la subdivision de Dunkerque	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>SIEGE DE LA DIRM</b>	<b>Plafond par opération</b>	<b>Plafond de carte annuel</b>
<b>Jean-Luc VIAL</b> Responsable de l'unité informatique	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Isabelle PICOT</b> Responsable de l'unité des moyens généraux – secrétariat général	2 000 € HT	50 000 € HT
<b>MOYENS NAUTIQUES</b>	<b>Plafond par opération</b>	<b>Plafond de carte annuel</b>
<b>Christian SAUVAGE</b> Commandant du Jeanne-Barret	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Sylvain DOUCHET</b> Commandant du Jeanne-Barret	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>François DAMBRON</b> Commandant en second du Jeanne Barret	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>Jean-Paul BIGOT</b> Commandant en second du Jeanne Barret	1 500 € HT	15 000 € HT
<b>CSN</b>	<b>Plafond par opération</b>	<b>Plafond de carte annuel</b>
<b>Mathieu FANONNEL</b> Chef du centre de sécurité des navires du Havre	500 € HT	5 000 € HT
<b>Denis APTEL</b> Chef du centre de sécurité des navires de Dunkerque	800 € HT	8 000 € HT
<b>Célia GARNIER</b> Cheffe du centre de sécurité des navires de Boulogne-sur-Mer	800 € HT	8 000 € HT
<b>Yoann BLANCHARD</b> Chef du centre de sécurité des navires de Rouen	800 € HT	5 000 € HT
<b>Sébastien GRYSAN</b> Chef du centre de sécurité des navires de Caen	800 € HT	5 000 € HT

**Article 6** : Dans le cadre du plan France Relance, sur le BOP 362, pour les opérations situées au CROSS Jobourg, subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes :

**à l'effet de signer et valider dans le cadre de leurs attributions et compétences :**

- les engagements juridiques matérialisés par les demandes d'achat, les demandes de paiement ou les bons de commande
- les services faits et les ordres à payer

- M. Morgan BOURHIS    Directeur du CROSS Jobourg

- M. Cédric DE LA BROSSE                                      Directeur adjoint du CROSS Jobourg

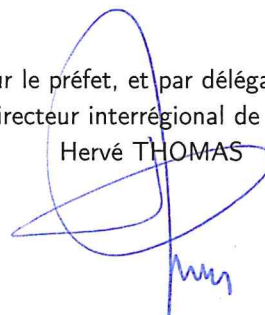
**Article 7** : Les spécimens de signature des personnes habilitées sont annexés en pièce jointe.

**Article 8** : L'arrêté n° 128/2022 du 19 août 2022 est abrogé.

**Article 9** : Le directeur interrégional de la mer Manche Est - Mer du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans les régions Normandie et Hauts-de-France.

Pour le préfet, et par délégation  
le directeur interrégional de la mer

Hervé THOMAS



L'annexe comportant les spécimens de signatures peut être consultée à la DIRMer (unité affaires financières)

Collection des décisions

Ampliations :

SGAR NORMANDIE

Préfectures 14-50-59-62-76-80

Direction régionale des finances publiques de Normandie

Directions départementales des finances publiques

de la Seine-Maritime, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne

CSN DK BL LH RO CN

CROSS JB - GN -

Missions territoriales de Boulogne-sur-Mer et de Caen

Mmes REAL - COUDERT - PICOT - PREZOT - Intéressés - unité informatique - dossier